



Par dépôt électronique et courriel

Le 23 novembre 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029-Phase 3
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) désire aviser la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il sera dans l'impossibilité de déposer ses réponses à la demande de renseignements n° 9 de la Régie à l'intérieur du délai prévu. Cette demande de délai additionnel s'explique par le court délai octroyé par la Régie pour y donner suite, soit moins de 48 heures.

Le Distributeur estime être en mesure de transmettre ses réponses au plus tard vendredi le 26 novembre 2021 à 15h30. Le Distributeur déploiera néanmoins les efforts requis pour déposer ses réponses avant cette date.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/